



CLUB DE VOILE DE CASTELNAUDARY
Base Nautique de la GANGUISE 11410 BELFLOU

TEL : 04 68 60 35 68

MAIL : cv.ganguise@wanadoo.fr

SITE : www.ganguise.com

AVIS DE COURSE

Régate du Trophée Breizhskiff de la GANGUISE

Du 19 au 21 mai 2018

Lac de la GANGUISE

**Autorité Organisatrice: Club de voile de CASTELNAUDARY
GRADE 5C**

REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile, 2017-2020 (rcv)*
- 1.2. les règlements et prescriptions FFVoile.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1. La régata est ouverte aux skiffs doubles et solitaires incluant moth international.

Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à Base nautique de la GANGUISE 11410 BELFLOU au plus tard le 12 mai 2018.

2.2. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide « mention » compétition attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition.
- ou leur licence club ffvoile mention adhésion ou pratique accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
- une autorisation parentale pour les mineurs.

Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence ffvoile doivent présenter au moment

de leur inscription :

- Un justificatif de leur appartenance à une autorité nationale membre de l'ISAF
- Le certificat de jauge ou de conformité
- Un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un million d'euros
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

3. DROITS A PAYER

Pour toute inscription et règlement avant le 12 mai, tarifs réduits :

Classe	Montant
Solitaire	30,00 €
Double	40,00 €

Pour toute inscription et règlement après le 12 mai, tarifs :

Classe	Montant
Solitaire	40,00 €
Double	50,00 €

4. PROGRAMME

4.1. Confirmation d'inscription :

Jour et date : Le samedi 19 mai 2018 de 10h00 à 12h30.

4.2. Jours de course :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement
19/05/18	14H00
20/05/18	10H30
21/05/18	10H30

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- Affichées dans l'entrée du club de voile.

6. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : (voir annexe parcours).

7. CLASSEMENT et RATINGS

Classement inter-séries temps compensé.

Pour le classement la table des ratings utilisés sera celle de breizskiff (BSP) 2018.

Elle sera affichée à l'entrée du club de voile.

8. SYSTEME DE PENALITE

La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

10. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter : Le 04 68 60 35 68

Possibilité de camper sur place.

11. REPAS COUREURS

Un repas sera organisé par le club de voile le samedi 19 mai à 20h00.(Cassoulet) .

Et le dimanche 20 mai à 20h00 (Paëlla) Nous vous prions de bien vouloir réserver avant le 12/05/2018 afin de faciliter l'organisation.

Le prix du repas est de 15€ par personne.